



## La Charte du Forum China-Europa

*Né en 2005, à Nansha dans le sud de la Chine, le Forum China-Europa est devenu un processus continu de dialogue entre les sociétés chinoise et européenne dont la Charte constitutive définit le cadre durable.*

*6 juin 2008, 4 pages*

La Charte constitutive est composée de trois parties : les deux premières parties, les objectifs et l'éthique du forum forment le socle intangible ; la troisième partie, les dispositifs de travail, est évolutive mais sur la base de principes eux-mêmes durables.

### 1. Les objectifs

- **Aider les** sociétés chinoise et européenne à prendre conscience de la manière dont elles se sont depuis longtemps enrichies de leurs échanges **et faire en sorte qu'elles se nourrissent** mutuellement de leurs expériences et de leurs réflexions pour entreprendre les mutations susceptibles d'aboutir à un mode de développement véritablement durable ;
- **permettre** que les efforts conjoints des sociétés chinoise et européenne et la reconnaissance d'un héritage et de défis communs contribuent **au développement** d'une communauté mondiale et d'une gouvernance mondiale **légitimes démocratiques** et **efficaces fondées** sur le dialogue entre grands ensembles régionaux, en vue d'assurer un développement harmonieux, pacifique et solidaire du monde ;
- **Susciter la naissance d'autres dialogues**, bilatéraux, plurilatéraux ou multilatéraux, entre régions du monde.

### 2. L'éthique

- Le dialogue se fait dans le respect mutuel ; il dépasse les formes classiques de la diplomatie ou de l'échange économique ; il mobilise, dans la transparence et dans la simplicité, le meilleur de l'expérience acquise par chaque société sur elle-même ;
- Dans toute la mesure du possible, l'échange entre les deux sociétés mobilise des personnes et des institutions qui jouent ou ont joué un rôle actif dans la transformation de leur propre

société et manifestent le souci de partager leur expérience pour guider les perspectives d'avenir.

- L'analyse du passé ne vise jamais à porter des jugements sur les personnes ou sur les civilisations mais à dégager des perspectives d'avenir.
- Le Forum ne se substitue pas aux multiples dispositifs de coopération pré-existants. Chacun a sa raison d'être. Le Forum veut être un espace de dialogue propice à l'émergence de nouvelles coopérations qui trouveraient à leur tour leurs modalités propres de mise en œuvre sans que le Forum ait vocation à en être le support.
- Le Forum ne vise pas à construire des coalitions sino-européennes tournées contre des tiers. Au contraire, il a le désir que les échanges qu'il fait naître soient aussi utiles à d'autres dialogues interrégionaux ou mondiaux.
- Dans le cadre du Forum, les participants interviennent à titre personnel, avec des règles de confidentialité lorsque celle-ci sera indispensable. Le Forum n'est pas le lieu d'expression du point de vue des institutions : d'autres espaces existent pour les négociations inter-institutionnelles. Lorsque la liberté de parole est incompatible avec l'exercice de la responsabilité institutionnelle, le Forum privilégiera des acteurs qui, notamment du fait de leur âge, disposent de l'expérience sans que leurs responsabilités actuelles les soumettent au devoir de réserve.
- Le Forum est pluraliste tant par la nature des acteurs invités à dialoguer que par les options philosophiques, politiques ou religieuses qu'ils représentent.
- Le Forum privilégie une éthique de la diversité et de l'unité. Chacun est prêt à reconnaître à l'autre sa particularité. Mais, ensemble, les participants cherchent à construire une gestion durable et solidaire des défis communs de l'humanité.

### 3. Les dispositifs de travail

Les objectifs et l'éthique décrits précédemment constituent la Charte constitutive intangible du forum. Nul ne peut se recommander de lui ou en revendiquer le « label » s'il ne les respecte pas scrupuleusement.

#### 3.1. Les fondateurs sont garants de la Charte constitutive

Un groupe de huit fondateurs, qui ont été à l'origine de la première rencontre biennale du Forum, sont les garants du respect, par tous les participants et organisateurs du Forum, de la Charte constitutive. En cas de divergence persistante entre participants ou organisateurs du Forum sur le respect de la Charte constitutive, ce groupe tranche en dernier ressort. En cas de démission ou décès de l'un des membres fondateurs, le collège des garants se renouvelle par cooptation à la majorité des deux tiers.

Il s'agit de :

- **Georges Berthoin**, président honoraire du Mouvement européen
- **Pierre Calame**, directeur général de la Fondation Charles Léopold Mayer et président de la Fondation China-Europa-Forum
- **CHEN Yan**, secrétaire de l'Association des Intellectuels chinois en Europe et vice-président de la Fondation China-Europa-Forum
- **HO Kinlap**, Secrétaire général de la Fondation Henry Fok

- **Michel Rocard**, député au Parlement européen et membre de la Commission des affaires étrangères.
- **SONG Xinning**, professeur à l'Université du Peuple et chercheur associé à l'Université des Nations Unies de Bruges
- **Paul Trân VAN THINH**, ancien ambassadeur de l'Union européenne auprès du GATT et de l'OMC.
- **WU Jianmin**, président honoraire de l'université de diplomatie et Ambassadeur de Chine en Europe.

### **3.2. Le Forum s'organise en ateliers**

Le Forum est un processus continu de dialogue entre les deux sociétés chinoise et européenne dans toutes leurs composantes et sur tous les sujets d'intérêt commun. Pour atteindre le double objectif de diversité et d'unité, il est organisé en ateliers socioprofessionnels et thématiques. Ces ateliers reposent en Chine et en Europe sur des personnes et institutions qui prennent la responsabilité de les créer et de les animer. Dans toute la mesure du possible, le portage des ateliers est assuré des deux côtés par quatre piliers : collectivités locales (pilier géographique), universités et centres de recherche (pilier intellectuel), réseaux de la société (pilier social), médiateurs linguistique et médiateurs chargés de la communication entre les deux sociétés (pilier médiatique). Chaque atelier qui se crée dispose d'une large autonomie et bénéficie dans toutes ses actions du label et du logo du Forum à la condition expresse d'en respecter la Charte constitutive : les objectifs, l'éthique et les dispositifs de travail.

### **3.3. Les rencontres biennales organisées alternativement en Chine et en Europe ponctuent le dialogue entre les deux sociétés.**

L'organisation de ces rencontres biennales est pilotée par la société du pays qui accueille la rencontre, en concertation avec l'autre partie. Ces rencontres visent à renforcer la visibilité et l'impact du dialogue entre les deux sociétés, à élaborer des synthèses communes et des perspectives d'action. Les suites des biennales font l'objet d'une attention particulière tant en terme de valorisation des documents préparatoires et des conclusions des ateliers qu'en terme de suivi des perspectives nouvelles de coopération qui en seraient nées.

### **3.4. L'unité du Forum est assurée par un ensemble d'outils communs.**

Ces outils, qui garantissent la cohérence du Forum et son inscription dans la durée, sont évolutifs dans le temps. Il s'agit essentiellement d'un site web commun, au moins trilingue (chinois, anglais, français), des bases de données communes (personnes, documents, méthodes...), des outils d'animation et de synthèse des débats et des ateliers.

### **3.5. La recherche des moyens financiers et institutionnels du Forum est l'affaire de tous.**

Les initiateurs du Forum se sentent une responsabilité dans la recherche des moyens pour le pérenniser mais cette recherche est l'affaire de tous et, en particulier, les organisateurs des ateliers se sentent la responsabilité d'en rechercher les moyens institutionnels et financiers.

### **3.6. Le Forum est une initiative indépendante des autorités chinoises et européennes mais appelle une reconnaissance, un respect et un soutien de la part des institutions publiques.**

Le Forum n'est pas une émanation des gouvernements, des institutions publiques ou des entreprises. C'est le fruit de multiples initiatives autonomes et convergentes des différents secteurs de la société. Il ne se définit pas en opposition mais en complémentarité des relations indispensables entre les pouvoirs publics ou entre les entreprises. Il offre un espace libre et structuré de convergence entre les multiples initiatives de dialogue.

### **3.7. La gouvernance du Forum est évolutive et collective.**

Initiative en 2005 de la fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme qui a conçu le Forum et de la fondation Henri Fok qui en a accueilli la première rencontre biennale, le Forum est appelé, au fil des années, à évoluer vers une gouvernance plus collective permettant à tous ceux, personnes et institutions, qui s'engagent à le soutenir dans la durée de contribuer à ses orientations et à son action.

---

Nom

Fait à

Date

Signature